

3. — Comité International Olympique Session de 1937 (An II de la XI^{me} Olympiade) Varsovie

La XXXIV^{ème} session du Comité International Olympique a été ouverte le 7 juin 1937 au Palais de la Présidence du Conseil, en présence du Général F. Slawoj-Skladkowski, Président du Conseil, de membres du Gouvernement, du Président de la Ville de Varsovie, du corps diplomatique, des autorités sportives polonaises et d'un nombreux public.

L'Hymne olympique de Richard Strauss fut tout d'abord brillamment exécuté par le chœur «Lira», sous l-experte direction de M. Thomas Kiesewetter.

Le Colonel Glabisz, Président du Comité Olympique Polonais, le Général F. Slawoj-Skladkowiaki, Président du Conseil et M. St. Starzynski, Président de la Ville de Varsovie, adressèrent des allocutions de bienvenue, auxquelles le Comte de Baillet-Latour, Président du C.I.O., répondit en ces termes:

Excellences, Mes chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Les membres du Comité International Olympique se réjouissent d'être cette année les hôtes de la ville de Varsovie et d'avoir ainsi l'occasion de se rendre compte de l'organisation sportive dont est dotée la Pologne, grâce aux efforts conjugués du Gouvernement et du Comité Olympique Polonais, aidés par nos deux dévoués délégués Mr. Matuszewski et le Général Ruppert, pour développer harmonieusement les qualités physiques et morales de ce peuple qui a donné dans tous les domaines des preuves multiples de son endurance et de son héroïsme.

Notre joie serait complète si nous n'avions à déplorer l'absence de deux de nos collègues, disparus prématurément, celle du Prince Casimir Lubomirski, qui fut en Pologne le premier apôtre de l'Olympisme, et celle du Baron de Blonay, qui après avoir été l'un des premiers collaborateurs de Coubertin, a, pendant quinze ans, rempli les fonctions de vice-président avec un tact et un dévouement que cachait sa modestie. Nul mieux que moi ne sait les nombreux services qu'il a rendus, sans en retirer aucune gloire, car c'était dans l'ombre, au Secrétariat de Lausanne, que s'accomplissait son labeur quotidien. C'est grâce à la collaboration de cette pléiade d'hommes dont il fut que l'Olympisme est sorti vainqueur des luttes qu'il a eu à soutenir pour imposer sa doctrine, et a acquis dans l'univers un prestige tel, que l'on voit aujourd'hui nombre d'organismes faire un usage aussi abusif qu'incorrect de son titre, dans l'espoir de faire rejaillir une part de sa popularité sur leurs entreprises. C'est en ne nous départissant pas de la ligne qu'ils nous ont tracée, en ne cédant à aucune pression, en ne nous livrant à aucune compromission, quelque graves que puissent être les conséquences, que nous lui conserverons son caractère et que nous resterons l'élément modérateur à une époque où, sous prétexte de progrès et d'amélioration,

on cherche à faire table rase de tout ce qui dans le passé était honoré et respecté. La perfection n'est pas de ce monde; il y aura toujours des abus, mais réagir contre leur extension est encore le seul moyen de les empêcher de devenir la règle normale et de limiter les ravages qui en sont la conséquence fatale.

Tous, Messieurs, vous avez encore présents à la mémoire aussi bien le succès des Jeux de Berlin et de Garmisch que les difficultés rencontrées au cours de leur préparation et les efforts tentés pour les faire échouer. Pourquoi ces difficultés se sont-elles évanouies? Pourquoi ces efforts ont-ils été vains? Parce que le Comité International Olympique a mis le même scrupule à défendre les principes olympiques que les autorités allemandes ont mis à les respecter; parce que nos trois collègues allemands ainsi que tous leurs collaborateurs ne reconnaissaient qu'une loi; la Charte Olympique. Les Jeux de 1936, dont l'ambiance fut la même que celle des Jeux de 1928 à Amsterdam et de 1932 à Los Angeles, ont également fait justice de cette erreur, si souvent répétée, que seuls peuvent aspirer aux honneurs les grands pays ou les Fédérations disposant de moyens financiers illimités. La place occupée dans le palmarès par l'Autriche, la Hollande, la Hongrie a prouvé que pour produire les phénomènes capables d'émettre des prétentions, il faut avoir dans quelque sport que ce soit un contingent d'athlètes, qui tous ont reçu une éducation physique scientifique dès le plus jeune âge; or c'est la vulgarisation de cette éducation physique qui est le vrai but de l'olympisme. Les Jeux ne sont que le moyen d'y parvenir. Ils ne sont en somme que le criterium de l'éducation physique des différents peuples et les exploits, dont ils sont le théâtre, une réclame en vue d'exercer sur la jeunesse une attraction suffisante pour qu'elle consente les efforts auxquels est astreint tout athlète qui veut recevoir une éducation physique sans laquelle aucun espoir de briller au premier rang n'est permis. Plusieurs pays se rendant compte que la cause de leurs déceptions est la carence des méthodes en usage, ont chargé leurs délégués olympiques de proposer les réformes nécessaires. Cette marque de confiance donnée à nos membres est flatteuse et confirme l'opinion, que j'ai émise si souvent, à savoir que la fonction de membre du C.I.O. est bien plus absorbante dans l'intervalle des jeux que pendant les jeux eux-mêmes. Je sais, mes chers Collègues, combien grand est votre dévouement, aussi est-ce sans crainte de me tromper que je prédis pour l'avenir des luttes encore plus sévères et des exploits encore plus retentissants d'une jeunesse, que nous voulons toujours et plus forte et plus pure.

Enfin, Messieurs, c'est plein de confiance que le C.I.O. a confié au Japon l'organisation des prochains jeux. Possédant les mêmes qualités d'ordre et d'organisation que les Allemands, respectueux, comme eux, de l'autorité et des règlements, imbus des principes olympiques, qui forment le credo de leurs athlètes, les Japonais mèneront à bien cette tâche.

Des milliers de sportifs, qui n'ont pu encore assister à ce spectacle grandiose, verront à leur tour ces joutes dont seuls jusqu'ici les journaux leur avaient fourni le récit. Ils ressentiront ces émotions salutaires et se familiariseront avec nos principes. L'idée olympi-

que se propagera dans ces vastes continents, conquerra l'Extrême Orient et c'est en lettres d'or que nous pourrons inscrire le nom de la ville de Tokio à la suite des dix villes qui marquent la voie triomphale de l'Olympisme, depuis que Coubertin célébra à Athènes en 1896 la première Olympiade.

Ont pris part à la Session:

Le comte de Baillet-Latour,
Président (Belgique)

S. E. le Secrétaire d'Etat
Th. Lewald (Allemagne)

Le Dr. Karl Ritter von Halt (Allemagne)

Le Dr. Théodore Schmidt (Autriche)

S.E. Stephan G. Tchaprachikov (Bulgarie)

S.E. Mohamed Taher Pacha (Egypte)

Avery Brundage (Etats-Unis)

Ernst Krogius (Finlande)

François Piétri (France)

Lord Burghley (Grande Bretagne)

A.C. Bolanachi (Grèce)

Le Lt. Colonel Scharroo (Hollande)

Le baron A. Schimmelpenninck
van der Oye (Hollande)

Le sénateur Jules de Muzsa (Hongrie)

Le comte Bonacossa (Italie)

Le comte Michimasa Soyeshima (Japon)

J. Dikmanis (Lettonie)

S.A. le Prince François Joseph
de Liechtenstein (Liechtenstein)

Le comte Gautier-Vignal (Monaco)

Thos Fearnley (Norvège)

S.E. Ignace Matuszewski (Pologne)

Le général Dr. Rouppert (Pologne)

Le comte Clarence de Rosen (Suède)

J.S. Edström (Suède)

Le Conseiller Jiri Guth-
Jarkovsky (Tchécoslovaquie)

Le Général S.S. Djoukitch (Yougoslavie)

Le Professeur Dr. Fr. Bucar (Yougoslavie)

Absents excusés:

S.A. le duc Adolphe Frédéric
de Mecklenburg (Allemagne)

P.J. de Matheu (Amérique Centrale)

R.C. Aldao (Argentine)

Horacio Bustes Moron (Argentine)

James Taylor (Australie)

Sir Harold Luxton (Australie)

Le baron de Laveleye (Belgique)

S.E. de Rio Branco (Brésil)

Dr. Ferreira Santos (Brésil)

J.G. Merrick (Canada)

Sir George McLaren Brown (Canada)

J. Matte Gormaz (Chili)

S.E. le Dr. C.T. Wang (Chine)

S.A.R. le Prince Axel de
Danemark (Danemark)

Le baron de Guell (Espagne)

Le comte de Vallellano (Espagne)

William May Garland (Etats-Unis)

Albert Glandaz (France)

Le marquis de Polignac (France)

Lord Aberdare (Grande Bretagne)

Sir Noel Curtis Bennett (Grande Bretagne)

Le comte Geza Andrassy (Hongrie)

G.D. Sondhi (Inde)

L'hon. Carlo Montu (Italie)

Le comte Paolo Thaon de Revel (Italie)

Le professeur Jigoro Kano (Japon)

Le Prince Iyerato Tokugawa (Japon)

S.E. Marte R. Gomez (Mexique)

Le Dr. A.E. Porritt (Nouvelle Zélande)

S.E. Alfredo Bonavides (Pérou)

L'hon. Jorge B. Vargas (Philippines)

Le comte de Penha-Garcia (Portugal)

Georges A. Plagino (Roumanie)

Henry Nourse (Sud-Afrique)

SEANCE DU 8 JUIN

Matin

Le Président rappelle que depuis la dernière session, le Comité a eu le malheur de perdre deux de ses membres, son Vice-Président, le Baron Godefroy de Blonay, membre pour la Suisse, et le Dr. Ghigliani, membre pour l'Uruguay. Puis il donne connaissance de la liste des membres excusés et transmet à ses collègues les nouvelles qu'il a reçues du Baron de Guell et du Comte de Vallellano. Au nom du Comité, il remet des souvenirs à S. E. le Dr. Th. Lewald et au Dr. Karl Ritter von Halt, organisateurs des Jeux de la XIème Olympiade et des IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver.

S. E. le Dr. Lewald et le Dr. Karl Ritter von Halt expriment leurs remerciements.

Monsieur Frédéric René Coudert, le Colonel Henri Guisan et M. Joaquin Serratos Cibils sont élus à l'unanimité aux sièges vacants des Etats Unis (3ème), de Suisse et d'Uruguay, en remplacement du Général Sherrill, du Baron Godefroy de Blonay et du Dr. Ghigliani, décédés.

M. Fearnley, appuyé par le Baron Schimmelpenninck van der Oye, demande que le Comité cherche, en principe à nommer, de préférence de jeunes membres.

Le Comité charge la Commission Exécutive de se mettre en rapport avec S.E. le Dr. Wang et d'étudier la question de la création d'un 2ème siège pour la Chine.

Sont élus à la Commission Exécutive, par acclamations, Mr. Avery Brundage, en remplacement du Baron de Blonay, et le Dr. Karl Ritter von Halt, en remplacement de S. E. le Dr. Lewald, démissionnaire.

MODIFICATIONS AUX REGLES GENERALES.

Les modifications suivantes sont étudiées et admises:

Art. I.— Rectifier les textes français, allemand et espagnol où il s'est glissé une erreur de traduction du texte anglais.

CORRECTION, Peut seul être admis à représenter une nation aux Jeux Olympiques celui qui possède la nationalité d'origine ou la nationalité acquise de cette nation ou la nationalité d'un pays, qui est partie constituante de l'Etat Souverain.

II.— Ajouter dans les quatre langues, in fine au serment après le mot «amateurisme» : et remplir les conditions requises par les règles olympiques.

XII.— (Suite à la demande de la Fédération Equestre Internationale). Au troisième avant-dernier alinéa, après «Comité Organisateur» : vérifier si les terrains, les pistes, les parcours et les obstacles sont conformes aux règles édictées par la Fédération Internationale de leur sport et préparer la tâche des jurys.

XVI.— Ajouter après «la qualité d'amateur» : ou la nationalité d'un concurrent.

XXV.— Ajouter après centre le Comité Organisateur» : et les Chefs de Mission des Délégations.

XXVI.— Ajouter après «Aux Secrétaires des Fédérations Internationales». Au Chef de Mission de chaque pays participant.

PROGRAMME DES JEUX OLYMPIQUES. La demande d'admission du Vol à Voile n'étant pas formulée ni appuyée par la Fédération Aéronautique Internationale, qui régit actuellement ce sport, la décision à ce sujet est remise à l'année prochaine. S.E. Mohamed Taher Pacha, qui est membre du Conseil de la Fédération Aéronautique Internationale portera cette question à la prochaine réunion de son Conseil.

Demande de la Chambre Internationale du Film. Le Comité décide de ne pas créer une section cinématographique des Concours d'Art, mais d'instituer une Médaille Cinématographique, analogue aux Médailles d'Alpinisme et d'Aéronautique, décernée tous les quatre ans au meilleur film technique de propagande sportive. La C.E. se mettra en rapport avec la Chambre Internationale du Film pour l'organisation du concours et la désignation du jury chargé d'attribuer la Médaille. **Les propositions du Comité Olympique Hongrois**, relatives à des modifications à apporter dans la liste énumérative des sports du programme des Jeux, n'ont pas été admises.

Une proposition du Comité Olympique Italien tendant à exiger qu'un sport, pour pouvoir demander son admission au programme des Jeux, soit pratiqué par un plus grand nombre de pays que ce n'est le cas actuellement, a été retenue par le Comité; après discussion, le Comité décide que seules, pourront être prises en considération les demandes d'admission de

sports pratiques par dix nations et non plus six. Il faut en outre que chacun de ces dix pays possède une fédération nationale affilié à une fédération internationale.

Les autres propositions du Comité Olympique Italien ne sont pas de la compétence du C.I.O.

La demande de la Fédération Internationale d'Escrime de pouvoir, comme cela fut déjà le cas en 1932, «remplacer jusqu'à 24 heures avant chaque épreuve un des tireurs, inscrits dans le délai de 15 jours réglementaire, par l'un de ceux inscrits comme tireurs ou remplaçants dans les équipes, à condition qu'il soit établi que le tireur à remplacer est empêché pour des raisons physiques (accident, maladie) de prendre part à l'épreuve pour laquelle il est inscrit» a été admise.

La demande de la Fédération Equestre Internationale relative à la désignation des chevaux a été admise. En conséquence, «les cavaliers sont autorisés à désigner comme cheval partant et monté par eux, l'un quelconque des chevaux, six au maximum, régulièrement engagés et portés sur les feuilles d'engagement de tel concours.»

Par contre, **la demande de la Fédération Equestre Internationale** de pouvoir engager, dans les épreuves individuelles, un cavalier et un cheval de remplacement, n'a pas été admise.

Une **demande du Comité Olympique Suisse**, proposant l'adoption d'un salut uniforme pour la cérémonie d'ouverture a été écartée, ainsi qu'une **suggestion du Prof. Dr. Alwin Wode** en vue d'assurer l'avenir matériel des vainqueurs olympiques.

A la suite d'une intervention de M. Edström, le Comité prie ses délégués dans les différents pays de faire des démarches pressantes auprès de certaines fédérations, afin d'obtenir de celles-ci une meilleure organisation de leurs sports dans les concours olympiques.

SEANCE DU 8 JUIN Après-midi

M. le Président informe ses collègues que M. J. S. Edström a été élu Vice-Président de la Commission Exécutive et du C.I.O. pour la fin de la période pour laquelle la C.E. est mandatée et qui se termine en 1939.

Le Comte Soyeshima qui représente le Comité Organisateur des Jeux de la XIIème Olympiade, avec pleins pouvoirs, expose ce qui a été fait au Japon, depuis que les Jeux ont été attribués à Tokio, en vue de leur préparation+

M. Werner Klingeberg le Conseiller Technique désigné par le C.I.O. donne lecture d'un rapport établissant les différents points qui doivent recevoir une solution immédiate.

Une discussion générale s'est engagée au cours de laquelle M.M. le Baron Schimmelpenninck, S. E. Lewald, Brundage, Lord Burghley, Edström, von Halt et le Comte de Baillet-Latour posent à leur collègue

le Comte Soyeshima de nombreuses questions relatives au climat, à la date la plus favorable pour les Jeux, au village olympique, au coût de l'entretien des athlètes à Tokio, aux frais du voyage.

Des réponses du Comte Soyeshima et de la discussion, il est établi que trois périodes peuvent être envisagées pour la célébration des Jeux : la 1ère à fin août, chaude et sèche; la 2ème à partir de la fin des typhons, 10-25 septembre, plus fraîche ; la 3ème dans la première quinzaine d'octobre. Le plus tard serait le mieux, mais il faut tenir compte des vacances universitaires dans les différentes contrées. Si l'on se base sur le coût du voyage des athlètes japonais lorsqu'ils se rendent en Europe (2200 yens) et sur la subvention promise qui se monte à environ 500 yens par tête, le coût probable du voyage pour les athlètes européens ascenderait à 1700 yens.

Au village olympique le prix journalier par athlète pour le logement, la nourriture, les transports, les douches serait de 4½ yens (1½ dollar).

Il est décidé que le Handball et le Canoë ne pourront être inscrits au Programme des Jeux de la XIIème Olympiade par le Comité Organisateur que si dans un délai de six mois, ces Fédérations font parvenir au C.I.O. les noms de cinq pays au minimum qui s'engagent à participer aux épreuves de ces sports à Tokio.

Le Président donne lecture de l'accord qui fut conclu au mois de mars 1936 à Tokio entre lui, le Comité Olympique Japonais et la Ville de Tokio et sur la base duquel les Jeux de la XIIème Olympiade furent attribués.

SESSION DU 9 JUIN

Matin

Le Procès-verbal des séances du 8 juin est adopté.

Le Comité a abordé l'étude des différentes questions relatives à l'**amateurisme** et portées à l'ordre du jour. La nationalisation des sports dans un but politique et la pratique en usage de préparer les athlètes en vue des Jeux Olympiques dans des camps d'entraînement donnèrent lieu à un échange de vues auquel prirent part M.M. Edström, Lewald, Brundage, Piétri, Mohamed Taher Pacha, Lord Burghley, le Comte de Baillet-Latour, le Comte de Rosen, le Dr. Ritter von Halt et le Comte Bonacossa. Une Commission formée de M.M. Edström, Brundage, Dr. Karl Ritter von Halt et du Comte Bonacossa, a été élue et présentera un rapport.

Le Comité reçoit le Comte Zamoyski, Président de la Fédération Internationale de Gymnastique, qui l'informe que la F.I.G. a décidé à l'unanimité de ne pas modifier le statut d'amateurisme qu'elle avait établi pour les Jeux de la XIIème Olympiade et qui admet comme amateurs les professeurs qui enseignent la gymnastique élémentaire dans les écoles et même ceux qui n'enseignent que la gymnastique, à l'exclusion de toute autre branche du programme scolaire.

Monsieur Edström propose au Comité l'adoption de la règle suivante : «Celui qui consacre la plus grande

partie de son temps et tire son principal revenu de l'enseignement du sport n'est pas admis à prendre part aux Jeux Olympiques».

Le Comité, au sujet des professeurs de gymnastique, estime que seuls les professeurs qui enseignent la gymnastique élémentaire en même temps que d'autres branches du programme scolaire (tels que les instituteurs) sont amateurs au point de vue olympique.

Professeurs de ski.

Le Président donne connaissance de la lettre qu'il a reçue de la F.I.S. l'informant qu'à la réunion de Chamonix, le Comité de la F.I.S. avait écarté la proposition allemande de convoquer un congrès, extraordinaire de la Fédération.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part M.M. Piétri, Dr. Schmidt, Edström et le Président, M. Fearnley après avoir fait un exposé historique de la question et l'avoir terminée en émettant une opinion optimiste sur son issue, reprend la proposition de M. Edström, demande l'adjonction aux Règles Générales d'une 3ème règle olympique de qualification précisant les conditions d'admission des professeurs aux Jeux Olympiques.

Le Comité adopte en principe l'adjonction de cette 3ème règle de qualification et charge le Président d'en établir le texte. La discussion sera poursuivie à la séance du 10 juin.

La situation des gagnants olympiques qui ont reçu les cadeaux de leurs gouvernements donne lieu à un échange de vues entre M.M. Edström, Fearnley, von Halt et Bonacossa.

M. Edström expose son point de vue relatif à l'amateurisme des **sportifs écrivains professionnels**,

Lord Burghley et **M. Avery Brundage** indiquent à leurs collègues à quelles conceptions on a été conduit en Grande Bretagne et aux Etats-Unis à la suite de l'étude de cette question. Une discussion s'engage à laquelle prennent part M.M. Piétri, le Comte de Rosen et le Comte **Bonacossa**.

Lord Burghley renseigne ses collègues sur la pratique, les moyens et les effets du **doping**.

La Commission qui a été nommée établira son rapport et le présentera en mars 1938 à la session du Caire.

SEANCE DU 9 JUIN

Après-midi

Le Président donne lecture de télégrammes qu'il a reçus du Général Montu, de M. William M. Garland et du Dr. José Pontes, Président du Comité Olympique Portugais, souhaitant au Comité une heureuse Session.

JEUX DE LA XII^{ème} OLYMPIADE

Le Comte Soyeshima a étudié le rapport de M. Klingeberg. Il est d'accord avec tous les points principaux,

M. Klingeberg expose que l'accord est complet et que le Comte Soyeshima, qui agit avec les pleins pouvoirs du Comité Organisateur de la XII^{ème} Olympiade, Tokio 1940, a accepté toutes les demandes qui étaient formulées dans le rapport. Il donne lecture de l'accord intervenu.

Le Comité étudie la question des réductions à obtenir pour le transport des athlètes et des officiels et les conditions de répartition du million et demi de yens de subvention. M.M. Edström, Lewald, Baron Schimmelpenninck, Lord Burghley et Piétri exposent leur point de vue.

Le Comte Soyeshima déclare qu'il accepte les dispositions du contrat passé entre lui et le Président au sujet de l'engagement du Conseiller Technique du C.I.O. auprès du Comité Organisateur.

Le Comité choisit comme période pour les Jeux de la XII^{ème} Olympiade la dernière semaine d'août et la première semaine de septembre, par 18 voix ; deux voix se sont prononcées pour la période du 10 au 25 septembre et six dont celle de M. Edström pour la 1^{ère} quinzaine d'octobre.

Les dîners et réceptions ne devront pas avoir lieu pendant les Jeux, mais avant l'ouverture et après la clôture, en principe. Les diverses ambassades et légations devront être priées de se conformer à cette règle.

Le Comité décide la création à son usage d'un **signe** définitif, absolument différent de ceux des Comités Nationaux et des fédérations. Le Président étudiera la question.-

M. Edström insiste pour qu'à la cérémonie d'ouverture et lors du défilé des athlètes, la marche jouée par la fanfare ne soit pas changée au cours du défilé, ce qui produit des flottements fâcheux, et que la fanfare joue pour les hauts parleurs.

Il est décidé que les **hymnes nationaux** seront abrégés.

A la demande de M. Piétri, il est décidé de s'adresser à chaque pays pour qu'il fasse parvenir l'abréviation de son choix au Comité Organisateur.

Sur la proposition de M. Piétri, le Comité décide par 21 voix que la **distribution des prix** aura lieu chaque jour au grand stade au cours d'une interruption des concours.

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER.

M. Edström estime qu'il y a lieu de prendre une décision de Principe au sujet du maintien des Jeux Olympiques d'Hiver, plusieurs sports d'hiver ne faisant guère preuve d'esprit olympique. Il ne fait pas de proposition.

Le Comte Soyeshima expose que le Japon qui a déjà poussé fortement leur organisation, verrait avec un très grand regret le C.I.O. abandonner l'organi-

sation des Jeux d'Hiver. Il est chaudement appuyé par le Dr. Schmidt, au nom des pays alpins.

Le Comité décide à l'unanimité moins une voix (M. Edström) de ne pas étudier la suppression des Jeux Olympiques d'Hiver et de ne pas envisager la modification de la Charte que cette suppression nécessiterait.

Après un échange de vues auquel participent M. Piétri, le Comte Gautier-Vignal, M. Edström, le Comte de Baillet-Latour et M. Bruadage, le Comité décide à l'unanimité que les V^{mes} Jeux Olympiques 'Hiver auront lieu en 1940 dans leur ensemble (concours de bobsleigh inclus) sous la réserve que les Jeux auront lieu selon les règles de qualification olympiques.

M. Fearnley donne lecture d'une lettre d'invitation à tenir les V^{mes} Jeux Olympiques d'Hiver à Oslo. Il espère que le Japon renoncera à son droit de priorité.

Le Comte Soyeshima expose que s'il est venu avec pleins pouvoirs régler les détails d'exécution des Jeux, il a reçu l'instruction formelle de son Comité de ne pas abandonner le privilège que possède le Japon.

M. Fearnley dit, que s'il a adressé cette invitation d'Oslo, c'est qu'une phrase du Sénateur Kano à Berlin pouvait être interprétée comme l'abandon éventuel du privilège que la charte donne au Japon.

Le Comte Soyeshima déclare que le Dr. Kano l'avait pas qualité pour faire cette déclaration.

M. Fearnley expose le point de vue des nations qui ne peuvent organiser les Jeux d'une Olympiade. La Charte les empêche d'obtenir les Jeux d'Hiver et un pays comme la Norvège, qui a le premier rang dans le développement et la pratique des sports d'hiver, pourrait attendre fort longtemps l'attribution des Jeux d'hiver. Il propose donc la modification de la Charte et la suppression du droit de priorité en faveur du pays détenteur des Jeux de l'Olympiade.

Le Président appuie la proposition de M. Fearnley. La modification de la Charte sera mise à l'ordre du jour l'année prochaine. Mais actuellement et selon la Charte, les V^{mes} Jeux Olympiques d'Hiver doivent être attribués à la ville qui sera désignée au Japon. Si le Japon, considérant la situation renonce l'année prochaine à l'organisation des V^{mes} Jeux Olympiques d'Hiver, la Norvège sera certainement capable de les organiser pour 1940.

Dans un très bel esprit sportif, le Comte Soyeshima déclare que l'argumentation de M. Fearnley l'a vivement frappé, qu'il en fera part au Comité Organisateur des Jeux de la XII^{ème} Olympiade, mais renouvelle sa déclaration précédente, qu'il a reçu l'ordre formel de soutenir la demande nippone. Si le Comité Japonais changeait d'avis, il en ferait part aussitôt au Président.

Le Comité prend acte de cette déclaration en félicite le Comte Soyeshima et à l'unanimité désigne **Zapporo** comme le lieu des V^{mes} Jeux Olympiques d'Hiver.

SEANCE DU 10 JUIN

Matin

Le procès verbal des séances du 9 juin est lu. Après que plusieurs modifications lui furent apportées, il est adopté.

Le Président donne lecture d'une lettre de la ville de Helsingfors qui présente sa candidature pour les Jeux de 1944.

Le Comité prend acte du désir exprimé par Helsingfors d'être le siège des Jeux de la XIIIème Olympiade.

REGLE DE QUALIFICATION POUR LES JEUX OLYMPIQUES.

La 3ème règle de qualification qui sera ajoutée à l'article II des Règles Générales, reçoit la rédaction suivante : «3° Celui qui est professeur rétribué d'éducation physique ou de sport, exception faite pour celui qui, en même temps que les matières normales du programme d'études, donne accessoirement l'enseignement élémentaire de l'éducation physique ou des sports.»

COUPE OLYMPIQUE. La coupe olympique est attribuée pour 1938 à l'unanimité à l'Académie Royale d'Education Physique de Hongrie.

SESSION DE 1938. S. E. Mohamed Taher Pacha fait part à ses Collègues des projets qu'il forme pour la Session de 1938. Après un début de Session au Caire, les séances auraient lieu à bord du bateau pendant l'excursion sur le Haut Nil. La date sera fixée entre le 15 mars et le 1er avril.

ABUS DES TERMES OLYMPIQUES. Le Président renseigne le Comité sur les efforts qu'il a faits pour s'opposer à l'abus du terme olympique par les Jeux ouvriers qui auront lieu à Anvers cet été.

Mr. Edström : La Fédération Internationale d'Athlétisme a interdit à ses membres, sous peine de disqualification à vie, de prendre part à ces Jeux.

Outre celui du Concours mondial annuel de Bridge, dont le Comité s'est déjà occupé à plusieurs reprises, d'autres abus sont signalés.

Le Comité décide que chaque membre luttera dans son pays contre ces abus et constate avec satisfaction que les termes Olympiques sont protégés officiellement dans plusieurs pays.

AMENDES EN ARGENT.

L'Union Cycliste Internationale a informé le C.I.O. que son Congrès de février 1937 à Paris a décidé que des amendes en argent ne pourront plus être infligées à des coureurs amateurs.

JEUX UNIVERSITAIRES. Le Président donne lecture de la correspondance échangée avec les dirigeants du sport universitaire. Les membres en ayant pris connaissance expriment la satisfaction qu'ils éprouvent de voir ceux-ci désireux de poursuivre leur mouvement en parfaite harmonie avec les Fédérations Inter-

nationales et nettement décidés à réserver exclusivement leurs Jeux à de vrais universitaires.

FONDS «PIERRE DE COUBERTIN». Le Président remercie ses collègues de l'effort qu'ils ont fait en faveur du Fonds et les met au courant des résultats obtenus jusqu'à maintenant. De nombreux Comités Nationaux ont fait connaître leur intention d'organiser des journées sportives de gala en faveur du «Fonds».

SESSIONS DU C.I.O. M.M. Djoukitch et Bucar ont renouvelé l'invitation de tenir la session de 1939 à Belgrade et Lord Burghley a invité le C.I.O. à tenir à Londres sa Session de 1941.

Le Président a remercié au nom du Comité le Général Djoukitch, M. Bucar et Lord Burghley.

DEMANDE DE L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE. Le Président donne lecture d'une lettre de l'Union Cycliste Internationale demandant au C.I.O. de porter à l'ordre du jour du prochain Congrès Olympique la question du remboursement du **manque à gagner** sous certaines conditions qu'elle précise.

M. Piétri expose à ce sujet que, dans sa dernière séance, le Comité Olympique français s'est montré unanimement favorable à une nouvelle prise en considération de la question du manque à gagner, en raison, plus spécialement, de la longueur du déplacement pour les Jeux de la prochaine Olympiade. Sans envisager nécessairement le remboursement direct à l'athlète intéressé, d'autres modalités aboutissant au même résultat lui ont paru pouvoir être examinées.

Le Comité a considéré une fois de plus qu'il n'y a aucune raison d'envisager une modification à la règle de qualification relative au manque à gagner aussi longtemps qu'un grand nombre de Fédérations Internationales demeure fidèle au point de vue qu'elles ont défendu aux Congrès Olympiques de Prague en 1925, de Berlin en 1930 et plus récemment encore, à la réunion des Fédérations Internationales à Bruxelles en 1935.

Le Président rappelle à ce sujet que les délégués de cinq des plus importantes Fédérations Internationales Sportives ont même déclaré, à l'issue de cette étude, qu'ils ne participeraient plus à aucune réunion où cette question serait mise à nouveau en discussion.

Le Comité, même s'il était désireux de voir apporter un changement au régime en vigueur, ne pourrait donc pas porter utilement la question du manque à gagner à l'ordre du jour d'un Congrès.

LA PROPOSITION DE M. ROSSET, Président de la Fédération Internationale Haltérophile, de créer un **insigne pour les vainqueurs olympiques**, a donné lieu à une discussion à laquelle ont pris part le Comte Bonacossa, qui avait déjà fait une proposition semblable il y a une dizaine d'années, et M.M. Piétri, le Dr. Schmidt, von Halt et Edström.

Le Comité décide de laisser à chaque pays qui le désirera le soin de distinguer ses vainqueurs olympiques par un insigne, comme du reste plusieurs pays l'ont déjà décidé.

M. Brundage transmet une demande de la **Fédération Internationale de Baseball** qui vient de se créer, d'être portée dans la liste des Fédérations Internationales reconnues par le C.I.O.

Le Comité est heureux de la constitution de cette nouvelle fédération, mais ne peut la porter dans sa liste, où ne figurent que les fédérations dont les sports font partie du programme des Jeux Olympiques.

Une proposition du Comité Olympique Polonais, relative à la création d'une instance suprême d'appel aux Jeux Olympiques sera portée à l'ordre du jour de la session de 1938.

BUDGET ET COTISATIONS.

Le Président donne connaissance de la situation financière du Comité, telle qu'elle résulte de l'examen et du rapport présenté par l'office fiduciaire qui contrôle annuellement la comptabilité.

La situation financière est quelque peu compromise par la dévaluation du franc suisse et par le montant des cotisations arriérées. Si elle ne nécessite pas de mesures urgentes, il est néanmoins désirable, vu le faible montant des sommes de la trésorerie, que les membres prennent l'habitude de s'acquitter à date fixe du montant de leur cotisation.

La cotisation de 1937 reste fixée à 200 francs suisses, comme pour les années précédentes.

SEANCE DU 11 JUIN Matin

Le procès-verbal de la séance du 10 juin est lu et adopté.

JEUX DE LA XII^{ème} OLYMPIADE. Le Comité a adopté pour les Jeux de la XII^{ème} Olympiade le programme suivant : Athlétisme, Boxe, Cyclisme, Concours Equestres, Escrime, Gymnastique, Pentathlon Moderne, Aviron, Tir, Poids et Haltères, Lutte, Yachting, et Concours d'Art et parmi les Jeux Athlétiques : le Football association, le Water-Polo, le Hockey, et le Basketball. Le Canoë et le Handball seront ajoutés au programme s'ils réunissent chacun cinq inscriptions.

Comme démonstration d'un sport national, le Budo, et comme démonstration de sport étranger, le Baseball, ont été choisis.

Le memorandum présenté par le Conseiller technique d'accord avec le Comte Soyeshima, a été approuvé.

Le Président a, par télégramme, demandé au Comité Organisateur de transférer à Londres la somme nécessaire pour défrayer M. Klingeberg et fournir les fonds destinés à son voyage, ainsi qu'à celui de ses collaborateurs européens, avec lesquels il est autorisé à signer des contrats, approuvés par le Président du C. I. O.

EDUCATION SPORTIVE. M. le Général Djoukitch donne lecture d'une note de M. Krogius, qui a

du quitter Varsovie avant la fin de la session, déplorant le peu de progrès de l'éducation sportive en général.

M. Brundage est d'avis que malheureusement les incidents qui se produisent parfois à la suite de décisions prises par les Jurys, dans certains sports, ont comme répercussion de faire rejeter le blâme sur le C.I.O. et le Comité Organisateur, ce qui est absolument immérité.

M. Piétri partage cet avis et pense que les fédérations régissant les sports où la décision n'est pas une chose de fait, devraient s'évertuer à améliorer autant que possible le recrutement des arbitres, à l'instar de ce qui a déjà été fait dans certaines d'entre elles. L'intérêt suscité par les luttes sportives oblige les dirigeants à apporter à l'exercice de leurs fonctions la preuve d'une science du sport lui-même.

M. Djoukitch, de son côté, voudrait qu'une plus grande publicité soit donnée, par des conférences et par la radio, aux maximes que le C.I.O. avait conseillé, il y a quelques années, d'ajouter dans les programmes et publications sportives en général.

M. Edström et le Comte de Rosen voient une preuve que les mesures proposées étaient bonnes dans le fait qu'une amélioration a cependant été constatée dans l'éducation sportive des spectateurs, amélioration dont les Jeux de Berlin furent une illustration de plus.

RAPPORT DES JEUX DE LA XI^{ème} OLYMPIADE

S.E. le Dr. Lewald donne à ses collègues des renseignements sur la prochaine publication du Rapport officiel, qui était prévu en une édition anglaise et une édition allemande. Il y aura aussi une édition en français, si 500 exemplaires sont pris en souscription.

M. Piétri offre de s'occuper de cette question pour la France à son retour à Paris, et le Dr. Lewald demande à ceux qui seraient désireux de souscrire à l'édition française de bien vouloir en informer le Dr. Diem.

CHAINES OLYMPIQUES. Il est décidé que les chaînes olympiques ne seront portées qu'à l'occasion des fêtes solennelles des Jeux des Olympiades et non lors des sessions ordinaires. La ville où ils auront été célébrés en restera dépositaire jusqu'aux Jeux de l'Olympiade suivante, en même temps que du drapeau olympique.

Le Comité! envoie des souhaits au Baron Pierre de Coubertin à l'approche de son 75^{ème} anniversaire.

Le Président, au nom de ses collègues, remercie S. E. Matuszewski et le Général Rouppert pour l'accueil si aimable et l'excellente organisation de la Session.. Il les félicite du degré de perfection sportive atteint en si peu d'années par la Pologne, grâce vraisemblablement à cette Ecole modèle si renommée, l'Institut Central d'Education Physique.

Le General Rouppert remercie.

M. Jiri Guth-Jarkovsky, est heureux, en sa qualité de doyen, d'être l'interprète de ses collègues unanimes et remercie le Comte de Baillet-Latour de la manière parfaite, ferme, distinguée et pleine de tact avec laquelle il a dirigé les débats. Le Comité lui en a une profonde gratitude.

M. Guth-Jarkovsky s'adressa ensuite en polonais à S. E. Matuszewski et au Général Ruppert en ces termes :

Panowie,

Pozwólcie mi, abym w imieniu Miedzynarodowego Komitetu Olimpijskiego na koncu naszych obrad wspomnial ze szczerza wdziecznoscia przedewszystkiem o zaszczytnem milem przyjeciu, jakie okazal naszemu Komitetowi Pan Prezydent Rzeczypospolitej Polskiej profesor Moscicki i Pan Marszarek Smigly-Rydz, jakotez o laskawej przychylnosci Rządu Polskiego i miasta stolecznego Warszawy, której goscinnosc pozostawi w nas jak najlepsze wspomnienia.

Specialnie zas oceniamy prace i trudy, jakie powiecieli tegorocznemu posiedzeniu Miedzynarodowego Komitetu Panowie Koledzy Minister Ignacy Matuszewski i General Dr. Ruppert oraz putkownik Glabisz, którzy nietylko swietnie zorganizowali nasze obrady, lecz starali sie również jak najbardziej uprzemjnic nam pobyt w Warszawie, stolecznem miescie wielkiego i bohaterського narodu polskiego. Sami byli dla nas gospodarzami nader taskawymi. Jesteśmy przekonani, ze idea olimpijska po tych wkasnie ukonczonych naszych obradowaniach znowu wzrosła i ze dzieki temu kongres na terenie polskim przyczynil sie do wzmocnienia wspolpracy miedzynarodowej dla zabezpieczenia pokoju.

Le Comte Soyeshima a exprimé sa gratitude pour l'appui qu'il a trouvé auprès de ses collègues, auxquels il est très reconnaissant de lui avoir donné tant de conseils, d'autant plus nécessaires que l'éloignement du Japon rend la situation plus difficile, quand tout doit se faire par correspondance. Il exprime son espoir dans le succes final, maintenant que les grandes lignes du travail de préparation ont été fixées par lui, conjointement avec Mr. Klingeberg.

M. Edström s'est associé aux remerciements que le Conseiller Guth Jarkovsky a adressés au Comte de Baillet-Latour pour la manière dont il a présidé les débats qui cette année étaient souvent particulièrement délicats.

Le Président dit à ses collègues combien il est sensible aux témoignages exprimés par des hommes aussi éminents. C'est du reste grâce à leur concours et à leur esprit sportif que des questions qui paraissaient d'abord insolubles ont trouvé finalement une solution à la satisfaction générale. Il ajoute en terminant que s'il tient à leur admiration, il tient encore plus à leur affection.

Le Président déclare close la session de 1937.

Le Président,
Baillet-Latour

Le Secrétaire
A. Berdez.

Réceptions

En dehors du travail des séances, les membres du Comité International Olympique ont eu la bonne fortune de pouvoir assister à plusieurs réunions sportives hippiques, qui se déroulaient à Varsovie la même semaine, et de visiter dans ses détails l'Institut Central d'Education Physique qui est une merveille du genre et a été conçu d'après des plans pratiques et relativement peu coûteux.

En plus des réceptions officielles offeries par le Président de la République et, au château de Lazienki, par le Ministre des Affaires Etrangères, le Président du Comité Olympique Polonais, le Comte Soyeshima, la Princesse Casimir Lubomirska, le Prince Janusz Radziwill et différents clubs ont rivalisé avec les ambassades et les légations en organisant une série de réceptions, qui ont permis aux membres du Comité de nouer rapidement des relations avec tous les éléments de la société polonaise, dont ils ont pu apprécier la haute culture et l'intérêt pour le sport.

